Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 138 (2017)

Heft: 4

Rubrik: Office fédéral OSAV

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le programme de détection précoce Apinella est reconduit à partir du 1^{er} mai 2017

Département fédéral de l'intérieur DFI Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV, Santé animale

Le petit coléoptère de la ruche, présent dans le sud de l'Italie, n'ayant pu être éradiqué, le risque de l'introduire en Suisse demeure. En conséquence, nous appelons les apiculteurs à rester vigilants, afin de déceler ce parasite le plus tôt possible s'il devait être importé en Suisse, et nous reconduisons, à cette fin, le programme de détection précoce Apinella en 2017.

Durée:

du 1er mai au 31 octobre 2017

Contrôles:

dans toutes les colonies des ruchers sentinelles deux fois par

mois au moyen du piège diagnostique de Schäfer, à laisser deux

ou trois jours dans la colonie

Communication

des contrôles effectués: au moyen de l'application Bee Traffic ou sur www.apinella.ch

Un grand merci à tous les apiculteurs participant à ce programme.

Service vétérinaire suisse

Publicité

A VENDRE

Issu de mon élevage Carnica

Nuclei hivernés, reine F1 2016

Fr. 250. – disponible mi-avril

Nuclei 2017 à partir de mi-mai

Arpad Nemeth, Lausanne

Réservation: write2arpad@gmail.com

079 590 93 06 (laisser message complet à

partir du 15 avril)

A VENDRE

Nucléis Burki

5 ou 6 cadres

Reines 2016 Petit-Mont

Gérard PYTHON

Sous-Chaumont 5, 2063 Fenin

tél. 032 724 69 56

gerardpython@yahoo.fr